

Conseil Supérieur de l'Education
Lundi 5 février 2007

EPEP: le Ministre seul contre tous

Le Conseil Supérieur de l'Education vient de porter un avis négatif sur le projet de décret prévoyant une expérimentation des Etablissements Publics d'Enseignements du Premier degré par les collectivités territoriales. Le projet ministériel a été repoussé par 41 voix contre, 1 voix pour, 1 abstention et 4 refus de vote. Seul le représentant du Medef l'a approuvé.

Les organisations* qui avaient refusé de siéger lundi 25 janvier ont une nouvelle fois demandé que soit retiré de l'ordre du jour ce projet de texte. Le ministère s'est obstiné à maintenir un projet qui ne correspond pas aux attentes des personnels, des élus et des parents d'élèves.

Le SNUipp demande solennellement au ministre de l'Education nationale de tenir compte de l'avis exprimé par le Conseil Supérieur de l'Education et de retirer son projet.

Paris, le 05 février 2007

** FCPE, PEEP, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT,UNSA-EDUCATION, FSU, SNPDEN, A&I, SIEN, FEP-CFDT, CFDT, UNSEN-CGT, UNAF, FO, LIGUE de l'ENSEIGNEMENT, JPA, UNEF, SUD, UNL, ARF.*